

Vitraux de Romilly-sur-Seine

Lyon le 5 octobre 2020

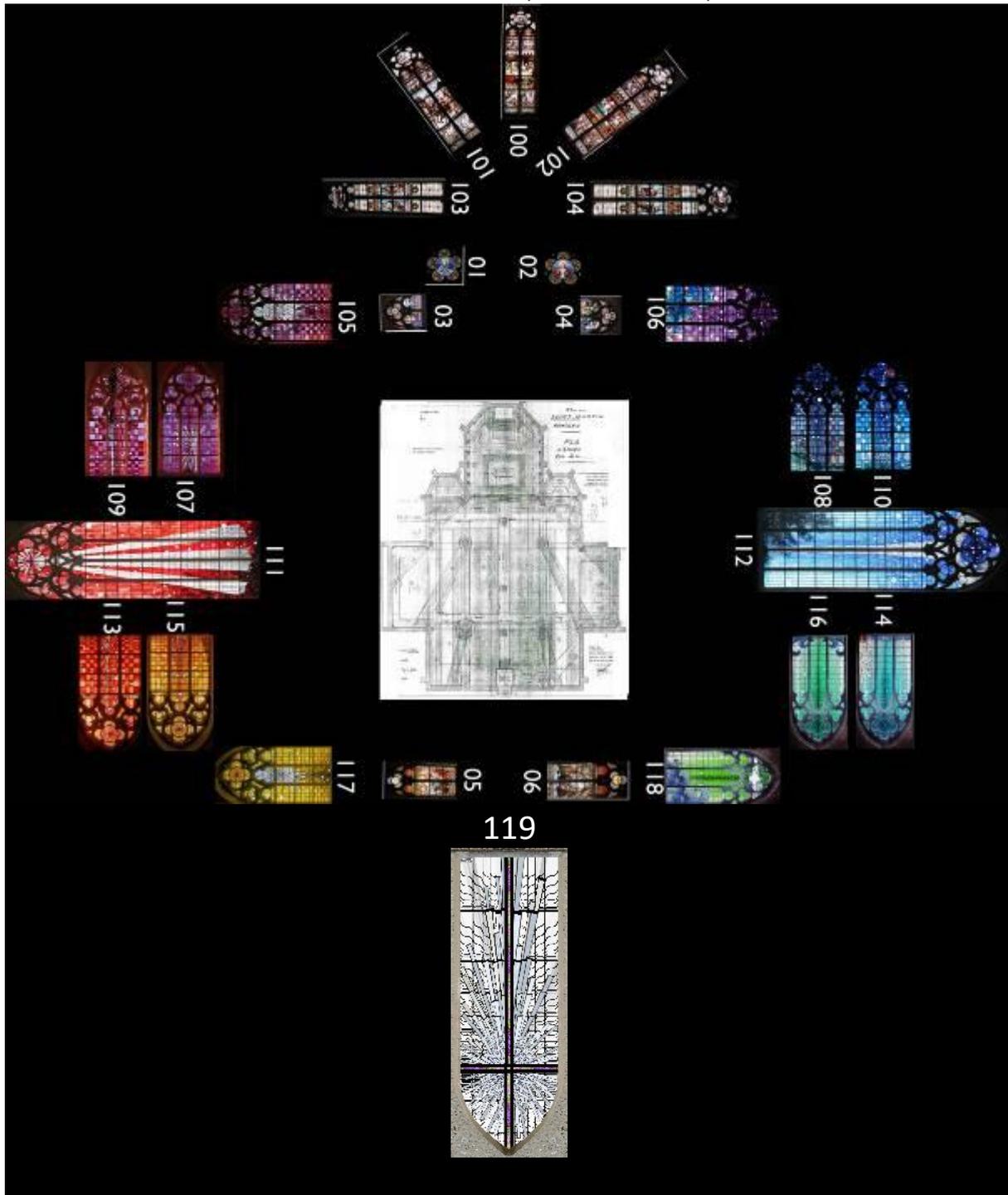
Plan de situation

Fenêtres basses, vitraux anciens 01, 02, 03, 04, 05, 06

Fenêtres hautes, vitraux anciens 100, 101, 102, 103, 104

Fenêtres hautes, vitraux modernes 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118

Fenêtres hautes, vitrail en cours ; 119



6^{ème} tranche pour les travaux en cours du vitrail de la façade « Résurrection ou Présence de la Croix »

1^{er} compte-rendu.

Bonjour à tous,

Sainte patience !... les yeux levés au ciel, ma mère usait largement de cette expression à mon contre. Je pense que j'aurais peut-être dû l'implorer à mon tour, cette Sainte, car, mon dernier compte rendu date de juillet 2017 et déjà je vous parlais du projet de l'ouverture de la façade de l'église Saint Martin de Romilly.

Je vais essayer d'être le plus succinct possible pour vous raconter comment des empêcheurs de tourner en rond, opposés au projet, s'y sont pris pour nous imposer plus de trois années de retard.

Suite aux cinq tranches de travaux qui ont vus se réaliser les 14 baies hautes pour un total de 202 m², Les donateurs ont été si enthousiastes et généreux que l'association « des Vitraux pour Romilly » s'est retrouvée après solde de tous comptes, avec des fonds importants sur son compte « Fondation du Patrimoine ».

Commande passée,

1^{ère} étape : l'autorisation pour ouvrir le mur provisoire de la façade, (je rappelle ici, qu'il manque cinq travées à la nef) a pris du retard, car la mairie s'est elle-même retournée vers l'état pour son obtention.

2^{ème} étape : La Fondation du Patrimoine refuse de libérer les fonds alloués, car l'architecte des Bâtiments de France, s'oppose au projet, d'abord sans donner de raisons, puis prétextant qu'on ne modifie pas un monument existant. Après avoir fait remarquer qu'il s'agit d'un mur provisoire et que l'église n'est pas classée, donc qu'il n'est pas concerné, la Fondation du Patrimoine s'autorise un moment à débloquer les fonds.

3^{ème} étape : le dossier n'avance pas car à la mairie de Romilly, le responsable des services techniques Monsieur Géhin a pris sa retraite, la nouvelle équipe reste sur l'idée que le projet est obsolète car l'Architecte des Bâtiments de France s'y est opposé.

4^{ème} étape : la Fondation du Patrimoine retire son autorisation à verser l'argent, car « on » s'est plaint que la lumière du futur vitrail allait détériorer l'orgue classé qui se trouve sur la tribune. La directrice régionale des Affaires Culturelles fini par provoquer une réunion à l'église même et se fait représenter par une personne tenant un portable à la main. ANAU, bureau d'architecture chargé des travaux fini par obtenir le nom du spécialiste des orgues classées Monument Historiques, Monsieur Brottier (Délégué du Ministère de la Culture) qui se rend sur place et approuve le projet. (Voir son expertise à la fin de ce courrier et en pièce-jointe).

Si quelqu'un peut m'indiquer où se trouve une chapelle de Saint Patience, j'irai en pèlerinage lui allumer un cierge **énorme**. En attendant, Je voudrais remercier tous

ceux qui se sont battus et démenés avec Claude Martin pour qu'enfin je puisse vous présenter mon travail.

En février 2016 je me mettais au travail, l'ouverture n'ayant pas été prévue dans le projet initial, je me trouvais devant un problème. Comment insérer un nouveau vitrail dans l'arc chromatique déjà réalisé. Trois options s'offraient à moi.

1°/ insérer une couleur entre le jaune de « La Lumière fut » et le vert tendre du « Partage des eaux » l'idée fut vite abandonnée.

2°/ réunir de nouveau toutes les couleurs dans le vitrail.

3°/ faire un vitrail incolore synthétisant l'ensemble des couleurs. C'est ce que les Martin et moi-même avons choisi.

Le thème était imposé, remplacer la croix qui menaçait ruine sur la façade.

Pour la forme de la fenêtre, j'ai tout testé :



cercle, carré, rectangle, croix, lancettes, triangle



Cela ne nous convenait pas et finalement c'est l'idée de reprendre la forme et les dimensions des baies du transept qui s'est imposée à nous.

Des maquettes, j'en ai réalisé plus de 100 dont voici quelques exemples

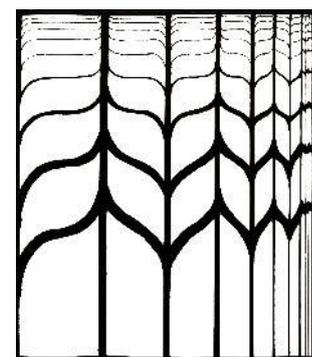


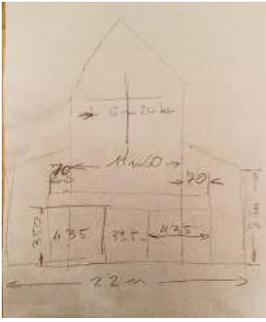
Bon, pour la forme, la croix, la couleur, c'est acté, et pour le symbole de la lumière et de l'eau qui est le leitmotiv des autres baies ? Reprendre l'éclat de « la lumière fut » et de « la transfiguration », bien sûr, mais pour l'eau ?

Finalement c'est le rythme de l'eau qui ruisselle sur une vitre lors d'un violent orage qui m'est venu à l'esprit.

L'eau et la lumière dans toute leur puissance.

L'idée est là, reste plus qu'à l'interpréter.





En novembre 2016 je faisais un relevé de la façade intérieure et extérieure afin de proposer des maquettes concrètes pour ce projet.

La Maquette définitive a été approuvée en mai 2018



Le réseau de pierre n'existant pas, j'ai pensé en profiter pour réaliser un vitrail dont les armatures feraient parties de la création et, plutôt que de découper le dessin, participeraient à l'effet de profondeur. De même le vitrage de protection sera, en fait, un autre vitrail en verres feuilletés dont certains seront sablés. L'effet recherché est d'augmenter la mouvance des projections lumineuses au gré du mouvement solaire. J'ai utilisé des plombs de tailles différentes allant de 25 à 5 mm de largeur, décidant en dernier lieu de sertir le bas et le côté gauche de chaque pièce d'un plomb plus large, s'amenuisant vers le centre de la croix.



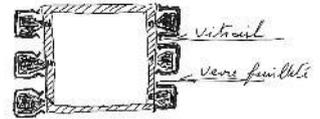
La croix est réalisée en verre incolore iridescent et le centre sera un bloc de cristal clair qui devrait décomposer les rayons du soleil levant.

Tout ça, bien sûr, c'est dans ma tête. Ne l'ayant jamais réalisé j'attendrai comme vous le démontage des échafaudages pour me rendre compte si c'est à la hauteur de mes espérances



Le 16 janvier 2020, j'étais le carton grandeur nature dans la boutique de l'atelier Vitrail-Saint-Georges aux Grandes Trèves à Saint Genis les Ollières. La table de 6m n'étant pas assez grande (il fait 9m de long) j'ai procédé par morceaux.

Ceci dans le but de dessiner la forme des barlotières afin de les faire réaliser par notre ferronnier Mathias.



Alors qu'il les fabriquait je réalisai le patron de coupe et celui de montage.

Après la découpe
des calibres et la
coupe des verres
je commence à
monter le
premier
panneau.



Présentation
sur chevalet.



Amitiés sincères.

Joël Mône

Avis du technicien-conseil (orgues) Eric Brottier et préconisations.

Le buffet de l'orgue est entièrement clos. La partie instrumentale est donc efficacement protégée en face arrière. Le plan sonore de grand orgue se trouve dans le buffet principal plafonné et le plan sonore du clavier de Récit est lui-même disposé entre le buffet principal et le revers du mur dans sa propre boîte expressive.

On observe par ailleurs que la base du vitrail passe pratiquement au-dessus de l'orgue : elle n'empiète pas derrière le buffet d'orgue.

Enfin, il est à noter que l'inversion d'orientation de l'église contribue très largement à relativiser l'impact du rayonnement solaire par rapport à une implantation classique Ouest-Est.

En conséquence, je n'émet aucune réserve sur l'ouverture du mur Est pour l'implantation de ce vitrail.

En revanche si le projet de vitrail ne fait pas l'objet de réserves, il importe que l'orgue soit parfaitement protégé au cours de la mise en œuvre de ce projet. Deux verrières ont été installées en 2017 au niveau des murs gouttereaux au niveau de la tribune. L'orgue a été convenablement protégé mais les baies préexistaient dans les murs.

Dans le cas présent, il n'existe pas de baie et la pose du vitrail sera évidemment précédée d'une dépose en démolition d'une surface importante du mur pour permettre la pose du vitrail. Ce chantier ne manquera pas de générer une importante poussière sans préjuger de la chute de gravois massifs qui constitue un risque potentiel.

Il est donc indispensable d'assurer une protection efficace de l'orgue mais aussi de le protéger d'un platelage renforcé mettant à l'abri l'orgue de toutes les chutes éventuelles de débris de matériaux. A cet égard, l'orgue doit être complètement confiné dans un caisson étanche ventilé par VMC pour assurer une légère mise en surpression. Un platelage résistant aux chocs doit être placé au-dessus du buffet pour prévenir les chutes de matériaux. Le caisson devra également englober la console des claviers, le pédalier et le banc de l'organiste, éléments qui sont disposés latéralement au buffet d'orgue.

Par ailleurs il est aisé de constater que l'orgue est d'ores et déjà très empoussiéré. La poussière actuelle est ancienne et résulte d'un phénomène naturel d'empoussièrément progressif sans rapport avec une poussière qu'auraient pu apporter des travaux antérieurs. Il s'agit d'une poussière grise et moutonneuse qui est peu agressive pour le matériel sonore.

Une poussière blanche résultant des travaux, de type siliceux, serait en revanche beaucoup plus agressive. Donc le fait que l'orgue soit d'ores et déjà empoussiéré ne le dispense en aucun cas d'une protection soignée.

En revanche, cet orgue devra être dépoussiéré car la poussière actuelle a envahi l'ensemble de l'instrument et notamment les tuyaux qui ne peuvent plus parler avec la même qualité sonore et qu'on ne peut plus désormais accorder tant qu'ils n'auront pas été complètement nettoyés. De plus un réglage mécanique sera nécessaire.

Dans les faits, cet orgue n'a pas bénéficié d'un relevage important depuis bien des années et il sera approprié, une fois les travaux d'installation de vitraux complètement achevés, de réaliser une opération de relevage de cet instrument. Il appartiendra alors à la mairie propriétaire de l'orgue de saisir la DRAC CRMH pour monter cette opération.

Eric Brottier

06/07/2020

Je profite de ce mail pour vous annoncer notre intention, quelques amis et votre serviteur, d'ouvrir un **Conservatoire du Vitrail** aux Grandes Trèves. L'élaboration de ses statuts est en cour. Dès leurs dépôts en préfecture nous vous informerons plus précisément de son évolution et bien entendu nous vous demanderons votre soutien pour le faire connaitre.

Mes prochains rendez-vous, si le vilain COVID ne nous mange pas :

Dimanche 22 Novembre 2020, 10h : Messe des artistes à la Basilique Saint-Bonaventure de Lyon

Dimanche 27 Novembre à 11h30: les rendez-vous de midi au musée des beaux-arts De Lyon.

Les sites : www.des-vitraux-pour-romilly.fr.
www.mone.fr
<http://www.vitrail-saint-georges.fr>
http://www.mesvitrauxfavoris.fr/romilly_mone.htm

Joël Mône Artiste		Atelier: Domaine des Grandes Trèves, 82 Av Marcel Mérieux 69290 St Genis les Ollières
Auteur de vitraux		E-mail: joel@mone.fr
Ecrivain		http://www.mone.fr/
Bureau : 50 quai Saint Vincent		SIRET N°:403 402 910 00026
69001 Lyon		Maison des artistes : M262728
Tel : 0 613 474 950		